



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE LOCAL du 11/06/2015

Les représentants FO pour ce CTL :

*Frédéric FAUCHARD, Sébastien LIEVRE, Williams PILLET,
Stéphane OLLIER, Anne RETO-RIVIERE, Philippe VALOT et Franck VERNA*

Mr Le Président du Comité Technique,

Tout d'abord, nous souhaitons revenir sur la réunion que vous avez provoqué le lundi 1er juin pour nous annoncer les projets de restructuration en cours de réflexion :

- fusion des deux SIE de La Roche / Yon,
- création d'un ou deux PCRPs, regroupement des pôles enregistrement, fermeture de deux trésoreries (La Mothe Achard et Maillezais),
- restructuration de deux trésoreries (Le Poiré / Vie et Mortagne / Sèvre).

Nous dénonçons naturellement ces projets qui n'ont qu'un seul but : saborder davantage notre réseau afin d'absorber de nouvelles suppressions d'emplois sans se soucier réellement du service public au sens où nous l'entendons, nous, organisation syndicale qui sommes fermement attaché à un service public républicain de proximité au service des usagers.

Ces projets n'ont aucune cohérence, la seule logique étant de faire des économies à court terme, sans se soucier de l'impact sur les populations. Ce sont une fois de plus les usagers (les particuliers, les professionnels et les élus locaux) qui en paieront le prix, sans oublier naturellement les personnels qui devront subir une mobilité ou changer de métier.

Les élus locaux que nous avons pu rencontrer ou contacter ces derniers jours sont loin de partager votre enthousiasme et dénoncent souvent cette situation inacceptable pour eux et pour leurs administrés.

A l'ordre du jour de ce CTL, figurent notamment les points suivants :

1er point : le rapport d'activité 2014, qui confirme notre analyse, à savoir que l'activité de la DGFIP en Vendée est dynamique et continue de se développer favorablement. Et alors même que la population augmente, que l'activité économique se développe, vous venez nous annoncer des fermetures de trésoreries... De là à croire que vous n'êtes de passage en Vendée que pour supprimer du fonctionnaire et démontrer à la Direction Générale votre capacité à faire ce que nous considérons comme le « sale boulot » (restructurer et supprimer des emplois, en bref liquider...), il n'y a qu'un pas que nous osons franchir. De votre fonction d'AGFiP (Administrateur Général des Finances Publiques), n'avez-vous pas glissé vers celle d'AJFiP (Administrateur Judiciaire des Finances Publiques) ?

2ème point : l'aménagement des horaires d'ouverture. Là encore, nous ne comprenons pas la vision de la Direction Générale qui ne cadre rien, qui oublie l'utilisateur en mettant en place des horaires différenciés, des horaires à la carte sur chaque site... Comment osez-vous écrire dans les documents préparatoires que vous « améliorez la lisibilité des horaires pour le public grâce à une harmonisation des plages d'accueil » ?

Comment les usagers pourront-ils être satisfaits d'une telle mesure ? L'accueil physique se concentrant sur quelques jours, les files d'attente seront plus longues et le mécontentement prévisible des usagers amplifiera les tensions à nos guichets. Nous nous permettons d'illustrer nos propos avec un fait réel qu'un adhérent nous a relaté :

« Un usager s'est présenté à notre service d'enregistrement des Sables d'Olonne pour faire enregistrer un don manuel. Tout d'abord, il se déplace à la trésorerie de Saint Jean de Monts, Centre des Finances Publiques le plus proche de son domicile.

Pas de chance, fermé quand il se présente ce jour-là.

Il revient un jour d'ouverture pour s'entendre dire qu'il doit se rendre au Centre des Finances Publiques de Challans.

A Challans, on lui répond qu'il n'y a pas de service d'enregistrement sur place et qu'il doit enregistrer son acte au Château d'Olonne.

Arrivé sur place, la collègue n'a pas pu procéder à l'enregistrement, le service étant territorialement incompétent. Le Pôle compétent est, en réalité, celui... de Fontenay le Comte.

Avant que le malheureux ne poursuive son périple, la collègue s'est assurée qu'il puisse finaliser sa démarche.

Heureusement, cette fois-ci l'utilisateur a fait preuve de patience et de courtoisie malgré ses mésaventures... »

Par ailleurs, nous avons vu comment vous détourniez les propos tenus par les collègues lorsque vous nous avez proposé lors d'un récent Comité Technique de diminuer les plages d'ouverture des trésoreries mixtes de Vendée. Selon vos dires, ce n'était que pour les soulager dans leur dur quotidien que vous acceptiez ces fermetures alors que la réalité est toute autre et vous le savez pertinemment.

Votre seule ambition avec ces aménagements est de redéployer des moyens affectés à l'accueil physique dans les services afin de pallier les insuffisances d'effectifs et de pouvoir ainsi continuer à en supprimer davantage.

La volonté de nos dirigeants n'est pas d'améliorer le service public en désintoxiquant l'utilisateur de l'accueil physique avec les moyens modernes de communication aujourd'hui à sa disposition ;

La volonté de nos dirigeants est de pouvoir continuer coûte que coûte à diminuer le nombre de fonctionnaires dans ces services.

3ème point : la fusion des deux SIE de La Roche / Yon : là encore, au passage, nous constaterons très rapidement que vous allez supprimer quelques emplois en fusionnant ces deux services malgré leur importante activité. Les solutions que vous préconisez renvoient toujours à l'organisation du travail et culpabilisent encore plus l'encadrement et leurs équipes de plus en plus mis à mal par des injonctions paradoxales : faire toujours plus et mieux avec moins sans aucune marge de manœuvre... Fusionner ces services ne résoudra rien et encore une fois vous le savez !

Depuis une dizaine d'année, les politiques successives d'austérité font des ravages sur le plan social dans notre pays. Elles constituent un grave danger pour la cohésion sociale et à terme pour la démocratie.

La DGFIP fournit, année après année, son contingent de suppressions d'emplois et de réductions budgétaires afin de financer la réduction programmée des dépenses publiques. Pour les personnels, dont les traitements sont gelés depuis bientôt 6 ans, cela se traduit par une dégradation accrue de leurs conditions de travail.

Le 9 avril dernier, les personnels de la DGFIP ont répondu présents à l'appel à la grève. En réponse à celle-ci, le gouvernement a annoncé la suppression de l'indemnité de compensation de la CSG, qui s'ajoute à la transformation de la prime d'intéressement collectif en une sorte de « prime à la casse » qui ne serait accordée qu'aux collègues impactés par une réforme de structure.

Pour toutes ces raisons, le syndicat FO DGFIP revendique et exige :

- l'arrêt de cette politique d'austérité
- l'arrêt du démantèlement de nos services
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice